



Commune de
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 014/2025

Séance du 04 avril 2025

Date de convocation : 27/03/2025

Date d'affichage : 27/03/2025

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François MAUZÉ

Nombre de conseillers : 10

Présent(e)s :

Monsieur SALENGRO Roland
Monsieur LENOIR Christian
Madame DEHIÈRE Aurélie
Madame GERARDEAUX Marlène
Madame DESOMBREUX Clarisse
Monsieur GABELLE Simon
Monsieur MAUZÉ Jean-François

Absents excusés :

Monsieur DUFOUR Frédéric
Monsieur DELHAYE Guillaume

Absents ayant donné procuration :

Madame BERTON Dominique a donné procuration à
Monsieur MAUZÉ Jean-François

Objet : TARIFICATION DES CHARGES DE LA SALLE POLYVALENTE.

Monsieur le maire informe l'assemblée que les tarifs de l'électricité ont baissé. Le tarif doit donc être actualisé.

Le Conseil examine les anciens tarifs, délibère et fixe comme suit le tarif des charges

| PARTICIPATION AUX CHARGES ET CAUTION | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| GAZ | 1 € le m3 pas de changement |
| ELECTRICITE | 0.20 € le kWh |
| CAUTION | 300 € pas de changement |
| CAUTION MENAGE | 300 € pas de changement |

Il est rappelé que les signataires du contrat de location doivent être les locataires officiels de la salle et que les Sommaingois ne peuvent bénéficier que d'une seule location à tarif Sommaingois par an.

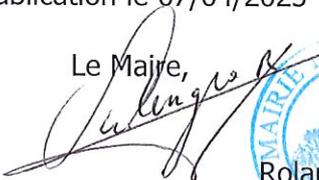
Le conseil approuve cette délibération à l'unanimité et décide de la mettre en place dès le 07 avril 2025.

Toutes les associations de Sommaing et Sommaing/Vendegies bénéficieront d'une location gratuite par an.

Il rappelle que les arrhes des locations annulées ne seront remboursées par la commune que si la salle est relouée à la même date par une autre personne.

| | | |
|--------|--------------|----------|
| 8 POUR | 0 ABSTENTION | 0 CONTRE |
|--------|--------------|----------|

Certifié exécutoire par Nous Maire de Sommaing sur Écaillon. Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de sa publication le 07/04/2025

Le Maire,

Roland SALENGRO



Pour copie certifiée conforme
Sommaing sur Ecaillon, le 07/04/2025

Le Maire,

Roland SALENGRO

Le Secrétaire de séance,